

Dépôt : David Wagner (déi Lénk)

Luxembourg, le 12 février 2025

*Débat sur la politique de
coopération au développement*

3

MOTION

relative au retrait de la Coopération luxembourgeoise du Rwanda

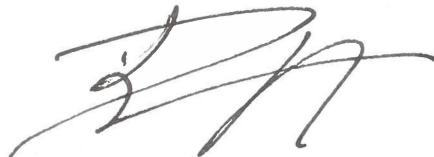
La Chambre des Député-e-s,

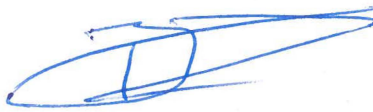
Considérant :

- qu'en 2021 une reprise de la coopération entre le Luxembourg et la République du Rwanda fut initiée avec la signature d'une lettre d'entente (MoU) sur le soutien du Luxembourg au développement du Kigali International Financial Centre (KIFC) ;
- que depuis lors, la Coopération luxembourgeoise s'est progressivement réengagée au Rwanda dans divers domaines avec une enveloppe qui se situe entre 10 et 12 millions d'euros par an selon le rapport annuel 2023 de la Coopération luxembourgeoise ;
- qu'en juin 2024, le Luxembourg et le Rwanda ont signé un Memorandum of Understanding (MoU), prévoyant le renforcement du partenariat entre le Luxembourg et le Rwanda dans le domaine de la coopération au développement ;
- que le conflit dans l'Est de la République Démocratique du Congo a considérablement augmenté en intensité depuis le lancement d'une offensive généralisée du groupe rebelle M23 au printemps 2024 ;
- que les rapports successifs du Groupe d'experts des Nations unies sur la République démocratique du Congo font état d'un engagement direct et décisif de l'armée rwandaise au côté du mouvement rebelle M23 sur le territoire de la République Démocratique du Congo ;
- que le secrétaire général de l'ONU a appelé le 26 janvier 2025 « les forces rwandaises de défense à cesser de soutenir le M23 et à se retirer du territoire de la RDC » ;
- que le 25 janvier 2025, une déclaration de la haute représentante publiée au nom de l'Union européenne a affirmé que : « l'UE condamne fermement la présence militaire du Rwanda en RDC, qui constitue une violation manifeste du droit international, de la charte des Nations unies et de l'intégrité territoriale de la RDC » ;

Invite le gouvernement :

- à résilier le Memorandum of Understanding (MoU), prévoyant le renforcement du partenariat entre le Luxembourg et le Rwanda dans le domaine de la coopération au développement ;
- à ne plus conclure de nouvel accord de coopération bilatérale avec le gouvernement du Rwanda, amorçant par ceci une sortie progressive de la Coopération bilatérale luxembourgeoise du Rwanda.


David Wagner


Marc Boom